

## Il n'y aura pas de décret pour encadrer les baptêmes étudiants

■ La politique sera plutôt celle d'accroître la sensibilisation des étudiants et l'échange des bonnes pratiques en la matière.

Le ministre de l'Enseignement supérieur Jean-Claude Marcourt (PS) s'est entretenu ce mardi avec les acteurs de l'enseignement supérieur au sujet des dérapages survenus lors d'un baptême étudiant à Louvain-la-Neuve la semaine dernière. *«À l'issue de la réunion, il a été convenu qu'un décret spécifique n'apporterait aucune avancée significative, étant entendu que d'autres dispositifs légaux existent déjà pour condamner et poursuivre les débordements inacceptables tels que ceux qui ont eu cours il y a quelques jours»*, a rapporté le ministre en fin de journée.

Plutôt que d'élaborer un nouveau décret, il a donc été convenu d'échanger les bonnes pratiques des institutions et des cercles étudiants au sein de la Commission de la Vie étudiante de l'Ares, l'Académie qui chapeaute l'enseignement supérieur. Un bilan des activités de baptême et des recommandations pourront y être émis.

Présidente du syndicat étudiant Unécof, Morgane Justens a jugé qu'il s'agissait d'une décision équilibrée alors que les dérapages demeurent de l'ordre de l'exception.

**BdO** (avec Belga)